

Rencontre du Conseil d'Établissement
École Préville
139 rue d'Alsace, Saint-Lambert
Mercredi 15 juin 2016 à 19 h

Présences	<u>Parents :</u> Jane Roundell Geneviève D'Amours Andrée Paradis Suzanne Rousseau <u>Personnel enseignant :</u> Daniele Capoti Marie-Pier Gagné Chantal Nadeau	<u>Personnel de soutien :</u> Marilyne Dionne <u>Service de garde :</u> Sophie Gagnon <u>Directions :</u> Karen de Champlain Amélie Denis-Cossette
Absences	Marie-Eve Gamelin Marie-Michèle Delisle Sophie Rochon	
	<p>1. MOT DE BIENVENUE</p> <p>Il y a quorum. La réunion débute à 19 h05. Les parents de l'O.P.P. et du C.É. offrent un petit cadeau à Mme de Champlain afin de souligner son départ de l'école.</p>	
149. C.É. Adoption de l'ordre du jour.	<p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajout des points suivants :</p> 6.9 Intensification anglais en classe multi 6.10 Bilan du plan de lutte à l'intimidation (approuvé) 13.4 Dernière journée d'école <p>Il est proposé par M. Daniele Capoti et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en incluant les éléments précités.</p>	
150. C.É. Adoption Procès-verbal du 25 mai 2016	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2016.</p> <p>Modification :</p> <p>6.10 Frais chargés aux parents Chaque hausse de 5% devra être présentée au CE avant l'approbation pour l'année suivante.</p> <p>Il est proposé par Andrée Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2016 avec la modification ci-dessus.</p>	
	<p>4. RETOUR SUR LES ACTIONS DU DERNIER CÉ.</p> <p>Trottibus Des démarches sont faites. Un suivi sera fait par la direction</p>	

	<p>Fête des bénévoles : Tout s'est bien déroulé. Toutefois, il semble que plusieurs invitations ne se sont pas rendues à la maison. Des invitations par courriel seraient préférable pour les années à venir.</p> <p>Sécurité à vélo L'agente Healey attendait la fin des examens du Ministère. Elle viendra faire le tour des classes.</p> <p>Cour d'école De nouveaux messages seront faits pour rappeler que la cour d'école est réservée à l'école jusqu'à 18h. Mme Paradis félicite les employés du SDG qui sont aux aguets des adultes qui circulent sur la cour d'école.</p> <p>Dîner des élèves bénévoles Un pique-nique festif a eu lieu le 14 juin sur le terre-plein. Mme Anne, la cuisinière, a préparé de la pizza, de la salade César et du dessert. Une carte cadeau du Fureteur a été offerte à tous les enfants bénévoles. L'activité a été très appréciée.</p> <p>Départ à la retraite de Mme Clark Des petites pensées lui seront offertes demain. Mme de Champlain fait des démarches pour que la cafétéria soit utilisée par une concession. Nous garderions les dîners de Noël et cabane à sucre.</p> <p>Pique-nique du Fonds Tout est prêt pour demain. Le beau temps sera de la partie!</p>
	<p>5. PÉRIODE DE QUESTIONS Rien à signaler</p>
	<p>6. RAPPORT DE LA DIRECTION</p> <p>6.1 Convention de gestion: suivi, approbation en septembre En raison de la loi 105 qui n'exige plus de convention de gestion, il n'y aura qu'un suivi par rapport à la convention de cette année. Ce suivi sera effectué en septembre prochain.</p> <p>6.2 Plan de réussite : bilan et suivi Le point sera approuvé par courriel car le document n'est pas prêt ce soir. Le C.É. est d'accord.</p> <p>6.3 Clientèle 15-16 et locaux Tous les locaux seront occupés. Nous ouvrons une 5^e classe de préscolaire et une classe-cycle de 5^e et 6^e. Nous avons des surplus en 1^{ère}, 2^e et 3^e années qui seront transférés à Rabeau et des Saint-Anges. Nous recevrons des surplus de Marie-Victorin au préscolaire. Il reste des places en 6^e année. Environ 540 enfants (pondérés à 565) fréquenteront Prévile à la prochaine rentrée scolaire.</p>

<p>151. C.É. Approbation maquette horaire classe multi</p>	<p>6.4 Invitation aux nouveaux parents Le mardi 21 juin à 16h30, nous accueillerons les parents des nouveaux élèves et les enfants du préscolaire qui ne se sont pas présenté le 24 mai dernier.</p> <p>6.5 Fête de la rentrée (préparation) La préparation est en cours... des surprises à prévoir.</p> <p>6.6 Vente des cahiers d'exercices (suivi) Le Fureteur s'est manifesté quelques heures après le dernier C.É. Nous communiquerons avec eux pour l'an prochain, mais il était trop tard pour la rentrée 2016. L'horaire de la COOP du Cégep Édouard-Montpetit sera affiché sur le site Web de l'école et envoyé aux parents.</p> <p>6.7 Accueil au préscolaire Le tout s'est très bien déroulé le 24 mai dernier.</p> <p>6.8 Rencontres en septembre : dates de l'agenda Demande de modification des dates par le Fonds Préville. 14 septembre : Réunion du Fonds 15 septembre : Réunion du C.É.</p> <p>Les membres du C.É. proposent que les 2 rencontres se fassent le même soir, soit le 14 septembre. De 19h à 19h50 pour les rencontres d'enseignants et dès 20h pour les réunions du C.É. et du Fonds.</p> <p>6.9 Intensification anglais en classe multi</p> <p>Nous n'avons pas encore le retour de l'avocate concernant l'intensification de l'anglais et la classe-cycle. La direction demande au C.É. de laisser un horaire d'anglais correspondant à celui des classes de la 5^e année pour cette classe. Plusieurs facteurs sont à prendre en considération dans l'organisation d'une classe-cycle et consacrer une journée par semaine à l'enseignement de l'anglais amènerais plusieurs défis, tant pédagogiques qu'organisationnels.</p> <p>Il est proposé par Mme Suzanne Rousseau et résolu à l'unanimité d'approuver la maquette horaire régulière d'anglais (5^e année) de la classe multi 5^e-6^e année.</p> <p>C'est le personnel de l'école qui déterminera les critères de sélection pour cette classe.</p> <p>L'autre option qui s'offre à l'école est d'exprimer à l'organisation scolaire sa préférence pour ne pas avoir de classe-cycle, mais cela implique que 7 élèves de 5^e année seront en surplus et devront quitter l'école Préville. Cependant, si nous n'avons pas la classe multi, nous pourrons conserver un local pour l'enseignement de l'anglais. Plusieurs membres du C.É. sont déchirés entre le fait de garder un local d'anglais et de perdre 7 élèves. Nous savons que la décision revient à l'organisation scolaire.</p> <p>Votes pour la classe 5^e-6^e : 4</p>
---------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>152. C.É. Approbation Bilan du plan de lutte à l'intimidation</p>	<p>Votes pour refus de la classe : 3 Abstention : 2</p> <p>** Présentation spéciale M. Gilles Deslauriers, notre futur directeur, vient se présenter.</p> <p>6.10 Bilan du plan de lutte à l'intimidation (approuvé) Le plan de lutte fait partie de la loi. L'école est obligée de rédiger un tel document .On se questionne concernant les élèves plus jeunes qui comprennent moins le principe d'intimidation. Il est suggéré que les enseignants du préscolaire expliquent aux parents dans quelle situation communiquer avec eux. En début d'année, nous reverrons ce qui pourra être fait. Le plan de lutte sera affichée sur le site web.</p> <p>Il est proposé par Mme Geneviève D'Amours et résolu à l'unanimité d'approuver le bilan du plan de lutte à l'intimidation.</p>
	<p>7. RAPPORT DE L'O.P.P. - Départ de Mme Lysandre Biard: puisque sa fille quitte l'école, elle ne fera plus partie de l'organisation. L'O.P.P. a recruté un nouveau parent, Mme Trang Vu.</p> <p>- Défi Guinness : il a été difficile de recruter des parents bénévoles. Il y aura seulement 10 parents au lieu de 20. Des enfants bénévoles aideront.</p> <p>- Caisse scolaire : La dernière collecte a eu lieu le 2 juin. Il y a eu 13 collectes en 2015-2016, avec une moyenne de 34 dépôts.</p>
	<p>8. RAPPORT DES ENSEIGNANTS - Les élèves du préscolaire et ceux du 1^{er} cycle ont vécu un atelier animé par Kalimba le jeudi 9 juin sur les émotions, l'entraide et l'hyperactivité. Les enfants ont dansé et eu beaucoup de plaisir !</p> <p>- C'est la fin de l'année... ménage et corrections !</p>
	<p>9. RAPPORT DU SERVICE DE GARDE</p> <p>9.1 Suivi camping à l'école. Mme Gagnon a tenté d'entrer en communication avec le service des incendies de Saint-Lambert, mais n'a eu aucune réponse. Les détecteurs de fumée sont installés et seront vérifiés avant vendredi.</p>
	<p>10. RAPPORT DU PERSONNEL DE SOUTIEN Rien à signaler</p>
	<p>11. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE PARENTS</p> <p>- Beaucoup de remerciements ont été faits. Il y a eu une remise de certificats dont à Mme Jane Roundell.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de sondage EHDAA : Les parents apprécient les plans d'intervention et la collaboration entre les membres du personnel de l'école. - La loi 86 est mise sur la glace pour l'instant. - Congrès de la fédération des comités de parents : un succès!
	<p>12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>L'an prochain, les classes de 2^e année continueront avec le projet théâtre.</p> <p>Il faudrait optimiser la robotique avec d'autres niveaux. Mme Marie-Pier Gagné est très intéressée! Sinon, il serait aussi possible de faire un projet en collaboration avec le service de garde.</p> <p>Le rapport annuel sera envoyé par courriel sous peu.</p> <p>Mme Roundell remercie chacun des membres pour leur participation. Les membres retournent les remerciements à Mme Roundell pour son rôle de présidente.</p>
	<p>13. QUESTIONS DIVERSES</p> <p>13.1 Manuels et cahiers d'exercices Il est de la responsabilité du C.É. de s'assurer que tous les cahiers d'exercices sont remplis à 80%. Cela est fait en fin de séance.</p> <p>13.2 Haie d'honneur 6e année Des courriels (c'est un secret!) ont été envoyés aux parents des élèves de 6^e année pour les inviter à faire une haie d'honneur à la sortie principale. Elle aura lieu le 22 juin à 15h10.</p> <p>13.3 Dernière journée d'école Les Olympiades ont lieu le 22 juin. La dernière période aura lieu en classe.</p> <p>13.4 Rotation du personnel en cours d'année. Mme Paradis nous reviendra avec une proposition pour assurer plus de stabilité en cas de remplacement.</p>
148. C.É. Clôture de la réunion	<p>14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Il est proposé par Mme Sophie Gagnon et est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h45.</p> <p>_____</p> <p>Madame Roundell, présidente Madame de Champlain, directrice</p>